

# AUJARGUES

Le bulletin Municipal

• Juillet 2020 •



1

Horaires d'ouverture du secrétariat  
 Du **lundi au mercredi de 15h à 17h,**  
**Le jeudi de 9h30 à 11h30 et**  
**Le vendredi de 14h30 à 18h.**

• • •

Pour toute information, formalité ou  
 demande de rendez-vous :

[mairie@aujargues.fr](mailto:mairie@aujargues.fr) • 04 66 80 02 12

Retrouvez aussi toute l'actualité  
 communale sur le site internet de la mairie  
[www.aujargues.fr](http://www.aujargues.fr)

## Sommaire

Le mot du Maire - p 1

Les élections municipales - p 2

Le conseil municipal - p 2

Le budget primitif - p 3

Le repas d'entraide et loisirs - p 3

Enfance jeunesse éducation - p 4

Réouverture de la bibliothèque - p 4

Fibre optique - p 5

Rappels d'Urbanisme - p 5

Prévention des incendies - p 5

Plan canicule - p 6

Applications utiles - p 6

Le carnet - p 6

## Le Mot du maire

Le 15 mars, l'élection municipale s'est déroulée dans des conditions très particulières. Du fait qu'une seule liste se présentait à vos suffrages, le résultat était acquis d'avance. Du fait du contexte sanitaire, nombre d'entre vous ont préféré ne pas se rendre au bureau de vote. Cela n'enlève rien à la légitimité des élus car tout un chacun a eu l'occasion au cours de la campagne électorale d'exprimer ses opinions, ses désaccords et de faire des propositions alternatives.

Au nom de l'équipe municipale, **je veux remercier chaleureusement les électrices et les électeurs qui se sont déplacés pour voter** et qui, dans une très forte proportion, nous ont accordé sans contestation possible leur confiance.

Je veux remercier aussi, tous ceux qui n'ont pu se déplacer pour voter mais nous **ont manifesté d'une manière ou d'une autre leur soutien.**

Du fait de l'état d'urgence sanitaire, le conseil municipal n'a été officiellement installé que le 24 mai et cette installation a dû se faire en l'absence du public. Aujourd'hui, le nouveau conseil est opérationnel. Il est au travail. Vous trouverez dans ce journal municipal l'organigramme de l'équipe municipale ainsi que les grandes lignes du premier budget du mandat.

N'ayant pu le faire publiquement lors de la réunion d'installation du conseil, je veux profiter de ces lignes pour remercier les adjoints et conseillers sortants qui ont œuvré tout au long du mandat au service de la collectivité.

Je veux **remercier les employés communaux** qui pendant ces semaines de crise sanitaire ont assuré, avec les élus, la continuité de l'accueil téléphonique et de la vie administrative de la commune, les agents des services techniques qui ont su s'adapter pour assurer la continuité de leurs tâches et souligner les gestes de solidarité qui se sont développés pendant cette période auprès des plus isolés et des plus vulnérables.

Gestes barrières et distanciation sociale indispensables pour contenir le développement de la pandémie ne permettront pas l'organisation des traditionnelles fêtes de l'été, repas républicain du 14 juillet et fête votive. **Ces moments conviviaux manqueront dans la vie du village mais la préservation de la santé de chacun passe obligatoirement par cette étape provisoire.** En revanche, des soirées festives privées, familiales, entre amis entre voisins seront organisées. Je compte sur vous pour que ces moments de convivialité se déroulent dans le respect du voisinage et des règles de vie en société.

Bon été à tous et restez prudents.

*Bernard CHLUDA*

Responsable de la publication : Bernard Chluda

Comité de rédaction : Francine Camurati, Véronique Cazaurang, Daniel Guilhaume, Emmanuelle Le Hingrat, Daniele Tsitsichvili

## • L'Élection Municipale Le 15 mars 2020 •

Participation	suffrages	%
Inscrits	725	100,00
Abstentions	426	58,76
Votants	299	<b>41,24</b>
Blancs	3	0,41
Nuls	19	2,62
Exprimés	277	38,21

Election Municipale 15 mars 2020	%	Suffrages
M. REVERDY Bertrand	92,77	257
Mme CAMURATI Francine	92,41	256
Mme CAZAURANG Véronique	92,41	256
Mme VERVOITTE Martine	92,05	255
M. GUILHAUME Daniel	91,69	254
Mme KESSLER Marilyne	91,69	254
M. LAVEILLE Roland	91,33	253
Mme LE HINGRAT Emmanuelle	91,33	253
M. LESCOFFIER Luc	91,33	253
M. GREGOIRE Robert	90,97	252
Mme BOTELLA Morgane	90,61	251
Mme TARLET-TSITSICHVILI Danièle	90,25	250
M. BASTID Morgan	88,80	246
Mme POULET Marie-Claude	87,72	243
M. CHLUDA Bernard	84,8	235

L'élection municipale à Aujargues a eu lieu dans un contexte doublement particulier. Sur notre commune, il n'y avait pas de suspense quant à la composition du conseil municipal à élire, une seule liste de 15 candidats « Aujargues Pour Tous » s'étant présentée pour 15 sièges de conseillers à élire.

Comme dans la majorité des communes françaises, l'épidémie de covid19 a dissuadé une bonne partie des électeurs d'aller voter.

299 votants se sont déplacés au foyer pour voter, c'est-à-dire un taux de participation dans le village de 41.24%, très loin des taux de participation habituels pour des municipales à Aujargues

Aux abords du bureau de vote, l'ambiance était feutrée et étrange, les poignées de main remplacées par des frictions au gel hydroalcoolique et les accolades par un salut respectant un mètre de distanciation !

Pour être élu dès le premier tour du scrutin, les candidats devaient recueillir individuellement un nombre de suffrages **au moins égal au quart des électeurs inscrits** sur les listes électorales et la **majorité absolue des suffrages exprimés**.

Tous les candidats présentés à Aujargues ont réalisé des scores élevés et ont été élus dès le premier tour.

### Composition du Conseil Municipal

#### • Installation du Conseil Municipal •

Comme dans plus de 30 000 communes en France, la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID19 a retardé la prise de fonction des conseillers municipaux. Ce n'est donc que le **24 mai 2020**, dans le respect des règles sanitaires précisées par l'ordonnance du 13 mai 2020, que le **conseil municipal d'installation d'Aujargues** s'est tenu au foyer :

Le maire et les quatre adjoints ont été élus à l'unanimité.

#### Bernard CHLUDA, Maire

##### Emmanuelle LE HINGRAT

1ère Adjointe aux finances, à l'administration et la communication

##### Robert GREGOIRE

2ème Adjoint à la voirie, aux bâtiments et aux travaux

##### Martine VERVOITTE,

3ème Adjointe au social, à la scolarité et aux animations

##### Roland LAVEILLE

4ème Adjoint à l'urbanisme

##### Bertrand REVERDY

##### Véronique CAZAURANG

##### Francine CAMURATI

##### Daniel GUILHAUME

##### Maryline KESSLER

##### Luc LESCOFFIER

##### Morgane BOTELLA

##### Danièle TSITSICHVILI

##### Morgan BASTID

##### Marie-Claude POULET

### Délégation dans les syndicats intercommunaux

#### - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable (SIAP) :

M. CHLUDA Bernard et Mme POULET Marie-Claude

#### - Syndicat Mixte d'électrification du Gard (SMEG) :

Titulaires : M. CHLUDA Bernard, Mme LE HINGRAT Emmanuelle

Suppléants : M. LAVEILLE Roland, Mme CAZAURANG Véronique

#### - Syndicat Intercommunal d'aménagement hydrauliques du nord Sommiérois (SIAHNS) :

M. GREGOIRE Robert, M. LESCOFFIER Luc

#### Correspondante Défense :

Mme LE HINGRAT Emmanuelle

**CCAS : Président :** M. CHLUDA Bernard

#### Conseil d'administration :

Mme VERVOITTE Martine, Mme POULET Marie-Claude  
M. CARRIER Jean Michel, M. GLOAGUEN Yvon.

#### CNAS :

Mme VERVOITTE Martine, Mme LASSALVY Julie

## • Le budget Communal •

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 440 600 €, et celles d'investissement à 287 465€. L'annuité de la dette représente 16% des recettes de fonctionnement, ce qui permettra de dégager environ 45 000 € d'épargne nette cette année.

Le conseil municipal ne fera pas d'investissement lourd en 2020 et se consacrera à la préparation et la priorisation des projets pour 2021-22.

La seule dépense incontournable sera le remplacement du camion municipal dont les frais de réparation deviennent trop élevés pour le maintenir en état de fonctionnement.

Même si la situation est saine, il convient de garder une gestion prudente dans le contexte économique actuel, où nous craignons une baisse des recettes d'une part et une augmentation des dépenses de fonctionnement dont les

attribution de compensation versées à la communauté de communes, d'autre part. Cela pourrait avoir un impact sur la capacité d'autofinancement de la commune et le conseil municipal s'est engagé pendant la campagne à ne pas augmenter la pression fiscale.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	78 890	Atténuations de charges	8 108
Charges de personnel	125 000	Ventes de produits	6 145
Atténuations de produits	84 873	<b>Impôts et taxes</b>	<b>262 484</b>
<b>Virement section Investissement</b>	<b>72 724</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>14 4813</b>
<b>Transfert entre sections</b>	<b>1 134</b>		
Autres charges de gestion courantes	51 379	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>19 050</b>
<b>Charges financières</b>	<b>26 600</b>		
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>440 600</b>	<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>440 600</b>
INVESTISSEMENT			
<b>Solde d'investissement reporté</b>	<b>120 488</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>72 724</b>
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>44 100</b>	Transfert entre section	1 134
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 700</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>111 262</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>113 177</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>102 345</b>
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>287 465</b>	<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>287 465</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>728 065</b>		<b>728 065</b>

## • Entraide et Loisirs •

Le déjeuner de fin de saison du club Entraide et Loisirs d'Aujargues s'est déroulé le lundi 29 juin dernier. En raison de la Covid-19, le repas partagé traditionnel a pris une autre forme cette année.

Le Conseil d'Administration d'Entraide et Loisirs a choisi de faire ce repas en plein air, sous les micocouliers de la place de l'église, avec les précautions et "gestes barrières" applicables aux restaurants - places face à face pour les couples, en quinconce pour les personnes seules, distancées de 1 m- Ils ont choisi de faire appel aux commerçants du village pour concocter leur repas. Au menu, apéritif, paella, tartes aux fruits et vins locaux. Mr le Maire et Mme Vervoitte, adjointe aux animations ont partagé ce repas avec plaisir.



Déjeuné d'Entraide et loisirs sous les micocouliers .

Tous ont été ravis de se retrouver après 2 mois de séparation forcée pendant lesquels les activités du club avaient été stoppées

Contact : JM CARRIER, Président, 06 32 99 62 71

[carrierjm@orange.fr](mailto:carrierjm@orange.fr)

## • Du Côté des Écoles •

### Consultation des Enfants

Le conseil municipal souhaite associer les enfants et les jeunes aux projets qui les concernent.

Dans un premier temps nous proposons de faire remonter les réflexions et propositions, au travers d'une "boîte à idées" disponible tout l'été à l'accueil de la mairie. L'expression libre des jeunes aujarguois, les équipements, évènements festifs, sportifs, culturels, leurs idées sur la constitution d'une assemblée des enfants ou d'un conseil municipal des jeunes pourront y être déposés ...

Suite à cela, nous convoquerons tous les enfants pour **une grande assemblée au début du mois d'octobre** afin de se rencontrer, de discuter des idées, et de décider ensemble en fonction des capacités communales d'investissement

*Vous pouvez également nous faire parvenir vos idées par mail à l'adresse suivante : [mairie@aujargues.fr](mailto:mairie@aujargues.fr) ou à l'aide du formulaire de contact sur le site internet de la mairie .*

### La rentrée post confinement

Le 18 mai, les enfants d'Aujargues ont repris le chemin des écoles.. Accompagnés par leurs parents, masques en tissu sur le visage, repas du midi dans leur sac, ils se sont présentés dans le calme devant le portail, où les enseignants masqués les attendaient. Un calme qui contrastait avec la complexité de l'organisation de la rentrée : horaires échelonnés, cour striée de bandes pour marquer la distanciation et protocole de l'éducation nationale.

La remise des calculatrices par la CCPS aux CM2 et un pot de départ à la retraite pour la directrice des maternelles ont pu être organisés.



### Construction de la Cantine

Les travaux de construction de la cantine tant attendue par les familles, ont débuté. Financée par la communauté de communes, elle devrait pouvoir recevoir les enfants dès la rentrée prochaine.



## • Réouverture de la bibliothèque •

*Les mercredis de 16h00 à 18h30*

*Les vendredis de 17h à 18h30*

Le 3 juin, Danièle, Marie-Claire, Annie et Marielle ont ouvert les portes de la bibliothèque après une longue période de fermeture liée au contexte sanitaire.

C'est dans le cadre des mesures de la 2ème phase du déconfinement qu'il a été proposé la réouverture de la bibliothèque aux habitants du village.

L'emprunt et le dépôt de livres sont à nouveau possibles de manière habituelle tout en intégrant les mesures sanitaires :

Le visiteur devra obligatoirement porter un masque. Il déposera les livres restitués dans une caisse, située à l'entrée. Du gel hydroalcoolique est à disposition .

Après avoir choisi les ouvrages qu'il souhaite emprunter, il se rendra à la banque d'accueil équipée d'une paroi protectrice en plexiglass. Un sens de circulation ayant été mis en place, l'emprunteur sortira de la bibliothèque par une autre issue.

Chaque soir, les livres retournés, sont isolés pendant 14 jours dans une pièce dédiée et fermée, puis ensuite désinfectés et remis à disposition pour un nouvel emprunt. Le mobilier est régulièrement désinfecté.

La vie de notre bibliothèque a donc repris presque normalement ! Tout est fait pour une sécurité maximale des emprunteurs et des bénévoles. Presque normalement, car les



activités telles que les cours d'italien, les ateliers d'écriture, l'accueil du jeudi de la petite enfance (les moins de 3 ans) et la réception de la garderie de l'école, ne reprendront qu'au mois de septembre si la situation sanitaire le permet.

Un grand merci à Danièle, Marie-Claire, Marielle et Annie d'avoir assuré cette réouverture, et d'assumer ces contraintes supplémentaires, pour assurer un service masqué mais toujours souriant.

Contact Bibliothèque 04 66 77 24 83



## Le Très Haut Débit, c'est pour bientôt !

A ce jour, nous utilisons Internet grâce au réseau de câbles téléphoniques. Les débits s'ils sont corrects ne répondent plus toujours aux nouveaux besoins.

C'est pourquoi Aujargues va bénéficier du déploiement du réseau WiGard souhaité et soutenu par le département du Gard.

L'objectif est de réduire la fracture numérique en apportant le Très Haut Débit (THD) aux usagers, entreprises ou particuliers. Les travaux de déploiement ont été confiés à Altice (filiale de SFR). À Aujargues, la montée en débit va s'effectuer grâce

aux deux armoires techniques installées rue des Resclausades, et place du Four.

Les techniciens sont en train de faire cheminer la fibre dans les fourreaux existants dédiés à ce jour aux câbles téléphoniques. L'installation de la fibre ne nécessite pas de travaux



importants de voirie et n'occasionnera pas de perturbation.

*Alors, c'est pour quand ?*

Les travaux, du fait de l'état d'urgence sanitaire, ont pris du retard, mais la mise à disposition aux usagers devrait intervenir au plus tard courant du 1er trimestre 2021.

Une fois les installations effectuées, chaque usager pourra, s'il le souhaite, demander à bénéficier du THD à l'opérateur de son choix. Les travaux qui pourraient être nécessaires seront à la charge de chacun.

### • Info urbanisme •

Dans la chaleur estivale, avant tout achat de climatiseurs et panneaux photovoltaïques, le service urbanisme se tient à votre disposition pour tous renseignements et conseils concernant leurs conditions d'installation.

Vous trouverez tous les détails dans le règlement du Plan Local d'Urbanisme disponible sur le site internet : <https://aujargues.fr/> et à la mairie.

Si les **climatiseurs et panneaux solaires** sont admis par les règlements d'urbanisme, leur installation est soumise à des règles d'urbanisme précises et requiert une **demande préalable de travaux**.

Les climatiseurs et autres appareils doivent être :

- **Engravés et masqués par une grille** en harmonie avec le style de la construction
- Sans saillies par rapport au nu de la façade,
- Et en aucun cas apposés à la façade.

Quant aux capteurs solaires et les panneaux photovoltaïques, ils doivent être :

- **Intégrés à la toiture, non visibles depuis l'espace public** et
- Ne peuvent être établis en superstructure sur les toitures.

### • Prévention des Incendies •

Une **carte de vigilance incendies de forêt** est disponible pour le Gard, et mise à jour quotidiennement. Elle doit permettre aux habitants, ainsi qu'aux touristes de connaître le **niveau de risque** et **d'adapter leurs pratiques** en conséquence.

Adossé à cette carte, un arrêté préfectoral a été pris pour **réglementer certains travaux** et l'activité de **bivouac**, une application mobile « prévention incendies » est téléchargeable.

Pour plus d'informations, consulter le site :

<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/campagne-feux-forets>



### Modifications des horaires d'ouverture des déchetteries et des collectes des déchets ménagers.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 et jusqu'au 31 août inclus, les déchetteries intercommunales passeront aux horaires d'été et seront ouvertes **du lundi au samedi de 7h à 13h**.

Les déchets ménagers seront collectés deux fois par semaine, les **LUNDIS et JEUDIS**.

## • Prévention Canicule •

Le CCAS d'Aujargues met en place un **registre nominatif des personnes vulnérables** dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (alerte canicule), afin que des équipes d'aide et de secours puissent leur venir en aide en cas de vague de fortes chaleurs.

Les personnes vulnérables à la chaleur domiciliées à Aujargues sont invitées à **se faire connaître à la mairie pour** figurer sur le registre.

### Qui sont les personnes vulnérables ?

Sont concernées : les plus de 65 ans, les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail, les personnes handicapées résidant à domicile ...

**Pour vous inscrire**, vous pouvez :

- Retirer un imprimé au secrétariat
- Télécharger la fiche d'inscription plan canicule 2020 sur le site de la mairie
- Contacter le secrétariat aux heures d'ouverture au public au 04 66 80 02 12.

*Le système d'inscription sur le registre nominatif est déclaratif ; aucune pièce justificative n'est exigée. Ce registre confidentiel ne pourra être communiqué qu'au Préfet, sur sa demande en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.*

## • Application Stop Covid •

Depuis le 2 juin, le gouvernement a mis en place une application **StopCovid**, pour briser la chaîne de transmission du coronavirus en alertant les personnes ayant été en contact avec un malade de la Covid 19.

Comment fonctionne l'application ?

L'application envoie une alerte aux utilisateurs ayant été récemment en contact prolongé - **moins d'un mètre de distance durant au moins 15 minutes**- avec une personne ayant volontairement déclaré avoir été testée positive au coronavirus.

La personne alertée pourra alors consulter rapidement son médecin, se faire dépister, et s'isoler en attendant les résultats.

*L'application StopCovid utilise le signal Bluetooth, et ne localise pas les utilisateurs par leurs données GPS et les données transmises sont anonymes.*

## • Le Carnet •

### Naissances

Lya GODEFROY, le 27 décembre 2019 à Montpellier

Louise MOUSSET, le 24 février 2020 à Nîmes

Méline ANDRE, le 28 mars 2020 à Nîmes

### Décès

Maroun KHALIFE, 71 ans, le 10 décembre 2019

Delphine COMPEYRON née GABBA, 44 ans le 1er avril 2020

Geneviève FAIX, 83 ans, le 23 avril 2020

René COURGEON, 83 ans, le 06 mai 2020

René DURAND, 85 ans, le 09 mai 2020

Pierre SCHIRMER, 58 ans, le 23 mai 2020

Serge MARTIN, 54 ans, le 22 juin 2020



Info-Flash est une application pour téléphone ou tablette, vous permettant de recevoir des notifications concernant des informations locales utiles et officielles et alertes locales. 24h/24 et 7j/7.

Les thèmes au choix sont variés et concernent notre vie quotidienne : l'école, l'enfance et la jeunesse, les transports, le tourisme, les déchetteries, l'emploi, les alertes météo, coupures de courant ou d'eau potable etc.

Info-Flash vous permet également de signaler aux autorités locales un danger, une dégradation ou un dysfonctionnement.

### Comment ça marche ?

1. Télécharger l'application gratuite info-flash, sur votre smartphone ou tablette.

2. Paramétrer les rubriques qui vous intéressent. (Aujargues !)

3. Vous recevrez alors, les notifications relatives à vos choix.

*Aucune donnée personnelle n'est collectée*

N'hésitez pas à télécharger,  
Cette application bien utile !

